

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00399

Numéro SIREN : 799 620 430

Nom ou dénomination : Mutuelles Investissement

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt 11111

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX
TEL 03 69 08 40 31
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL
4 Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen
67000 Strasbourg

V/REF :
N/REF : 2014 B 399 / 2021-B-11111

Le greffier du tribunal judiciaire de Strasbourg certifie qu'il a reçu le 06/07/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2020.

Concernant la société

Mutuelles Investissement
Société par actions simplifiée
4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen
67000 Strasbourg

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-11111 le 11/08/2021

R.C.S. STRASBOURG TJ 799 620 430 (2014 B 399)

Fait à STRASBOURG le 11/08/2021,

LE GREFFIER



MUTUELLES INVESTISSEMENT

BILAN AU 31.12.2020

ACTIF	31.12.2020 €uros	31.12.2019 €uros	PASSIF	31.12.2020 €uros	31.12.2019 €uros
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>927 385 290,00</u>	<u>927 385 290,00</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>1 110 809 582,17</u>	<u>1 045 802 594,83</u>
ACTIONS CIC (2 377 911 actions)	927 385 290,00	927 385 290,00	CAPITAL	930 000 000,00	930 000 000,00
			RESERVE LEGALE	5 790 129,74	2 695 764,28
			REPORT A NOUVEAU	110 012 465,09	51 219 521,28
			RESULTAT	65 006 987,34	61 887 309,27
<u>ACTIF CIRCULANT</u>	<u>183 474 539,19</u>	<u>118 560 824,03</u>	<u>DETTES</u>	<u>50 247,02</u>	<u>143 519,20</u>
CREANCES DIVERSES	0,00	0,00	FOURNISSEURS	574,02	6 271,20
DISPONIBILITES	183 474 539,19	118 560 824,03	DETTES FISCALES	43 433,00	130 948,00
			DETTES DIVERSES	6 240,00	6 300,00
TOTAL ACTIF	1 110 859 829,19	1 045 946 114,03	TOTAL PASSIF	1 110 859 829,19	1 045 946 114,03

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2020

CHARGES	31.12.2020 €uros	31.12.2019 €uros	PRODUITS	31.12.2020 €uros	31.12.2019 €uros
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>9 374,37</u>	<u>8 745,03</u>	<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
AUTRES ACHATS - CHARGES EXTERNES	9 374,37	8 745,03			
IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00			
<u>CHARGES FINANCIERES</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	<u>65 654 122,71</u>	<u>62 539 059,30</u>
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES</u>	<u>637 761,00</u>	<u>643 005,00</u>			
TOTAL DES CHARGES	647 135,37	651 750,03	TOTAL DES PRODUITS	65 654 122,71	62 539 059,30
<u>RESULTAT</u> (bénéfice)	<u>65 006 987,34</u>	<u>61 887 309,27</u>	<u>RESULTAT</u> (perte)	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL GENERAL	65 654 122,71	62 539 059,30	TOTAL GENERAL	65 654 122,71	62 539 059,30

Mutuelles Investissement

Société par Actions Simplifiée au capital de 930 000 000 euros

Siège Social : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen

67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG : 799 620 430

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2021**

[...]

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 65 006 987,34 € comme suit :

- Affectation à la réserve légale : 3 250 349,37 €
- Affectation au report à nouveau : 61 756 637,97 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

[...]

Certifié conforme par la secrétaire
de séance



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Mutuelles Investissement S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Mutuelles Investissement S.A.S.
4, rue Frédéric Guillaume Raiffeisen
Ce rapport contient 12 pages
Référence : AB-212-45

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Mutuelles Investissement S.A.S.

Siège social : 4, rue Frédéric Guillaume Raiffeisen
Capital social : €.930 000 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mutuelles Investissement S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ^{Erreur ! Signet non défini.} à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 juin 2021

KPMG S.A.

Arnaud Bourdeille
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	927 385 290		927 385 290	927 385 290
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	927 385 290		927 385 290	927 385 290
Total Actif Immobilisé (II)	927 385 290		927 385 290	927 385 290
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	183 474 539		183 474 539	118 560 824
TOTAL Disponibilités	183 474 539		183 474 539	118 560 824
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	183 474 539		183 474 539	118 560 824
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	1 110 859 829		1 110 859 829	1 045 946 114

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 198 993 400)	930 000 000	930 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 790 130	2 695 764
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	5 790 130	2 695 764
Report à nouveau	110 012 465	51 219 521
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	65 006 987	61 887 309
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 110 809 582	1 045 802 595
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574	6 271
Dettes fiscales et sociales	43 433	130 948
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 240	6 300
TOTAL Dettes d'exploitation	50 247	143 519
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	50 247	143 519
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 110 859 829	1 045 946 114

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires nets					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				9 374	8 745
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)				9 374	8 745
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-9 374	-8 745
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations				65 654 123	62 539 059
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				65 654 123	62 539 059
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				65 654 123	62 539 059
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				65 644 748	62 530 314

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	637 761	643 005
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	65 654 123	62 539 059
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	647 135	651 750
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	65 006 987	61 887 309

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 1 110 859 829,19€, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 65 006 987,34 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur historique brute est supérieure à la valeur d'utilité de la participation.

CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID 19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2019	+	-	31/12/2020
CAPITAL	930 000 000,00			930 000 000,00
Actionnaires :				
BFCM	837 000 000,00			837 000 000,00
ACM VIE MUTUELLE	93 000 000,00			93 000 000,00
RESERVE LEGALE	2 695 764,28	3 094 365,46		5 790 129,74
REPORT A NOUVEAU	51 219 521,28	58 792 943,81		110 012 465,09
RESULTAT AU 31/12/2019	61 887 309,27		-61 887 309,27	0,00
RESULTAT AU 31/12/2020	0,00	65 006 987,34		65 006 987,34
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	1 045 802 594,83	126 894 296,61	-61 887 309,27	1 110 809 582,17

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	0,00	0,00

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574,02	6 271,20
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 240,00	6 300,00
Clients avoirs à établir		
Total	6 814,02	12 571,20

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions ordinaires	10,00 €	93 000 000			93 000 000